

asime

ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE
DE MORGES ET ENVIRONS

RAPPORT DE GESTION 2016



Table des matières

1.	Introduction	4
2.	Evolution de l'environnement.....	4
3.	Objectifs annuels.....	5
4.	Organigramme de l'ASIME	6
5.	Autorités.....	6
5.1.	Conseil intercommunal.....	6
5.1.1.	Membres.....	6
5.1.2.	Commissions	7
5.1.3.	Activités.....	7
5.2.	Comité de direction	8
5.2.1.	Membres.....	8
5.2.2.	Activités.....	8
5.2.3.	Groupes de travail.....	9
5.3.	Conseil d'établissement.....	10
5.3.1.	Membres.....	10
5.3.2.	Activités.....	10
6.	Administration.....	10
6.1.	Organisation	10
6.2.	Répartition des activités	11
6.3.	Outils informatiques	11
7.	Devoirs surveillés.....	11
7.1.	Organisation	11
7.2.	Expériences pilotes.....	12
7.3.	Esprit d'équipe.....	12
8.	Cabinet dentaire scolaire	13
8.1.	Clientèle.....	13
8.2.	Organisation	13
8.3.	Activités réalisées et résultats obtenus.....	14
8.3.1.	Prophylaxie	14
8.3.2.	Dépistage	14
8.3.3.	Soins dentaires.....	15
9.	Service médical.....	15
10.	Camps scolaires.....	16
10.1.	Avant-propos du responsable des Grandes-Roches.....	16
10.2.	Organisation	16
10.3.	Occupation des Grandes-Roches.....	16
10.4.	Allergies et intolérances	17
10.5.	Camps de ski externes	17
11.	Sport scolaire facultatif	18

11.1.	Activités	18
11.2.	Liste des sports pratiqués	18
11.3.	Organisation	18
12.	Camps d'été (colonies)	19
12.1.	Avant-propos	19
12.2.	Organisation et coûts	19
13.	Locaux et mobilier scolaires	19
13.1.	Locaux.....	19
13.2.	Projet d'acquisition du <i>Centre Marcel Barbey</i>	20
13.3.	Mobilier	21
14.	Transports scolaires	21
14.1.	Types de transports	21
15.	Conclusion	22

1. Introduction

Le rapport de gestion de l'Association scolaire intercommunale de Morges et environs (ASIME) présente l'organisation mise en place et les principales activités qui se sont déroulées dans les différents secteurs.

2. Evolution de l'environnement

Les 9 communes de l'ASIME réunissent 23'806 habitants au 31 décembre 2016 (source SCRIS). Ce nombre croît régulièrement chaque année. En revanche le nombre d'élèves ASIME quant à lui décroît depuis 5 ans, notamment ces 3 dernières années.

Au 1^{er} octobre 2015, 2'448 élèves étaient inscrits (2'458 élèves au 1^{er} octobre 2014) :

- 2'423 élèves étaient domiciliés sur le territoire de l'ASIME
- 25 élèves étaient domiciliés hors du territoire de l'ASIME, mais ont été enclassés dans ses établissements scolaires, bénéficiant d'une dérogation cantonale

Pour information, au 1^{er} octobre 2016, 2'426 élèves sont inscrits :

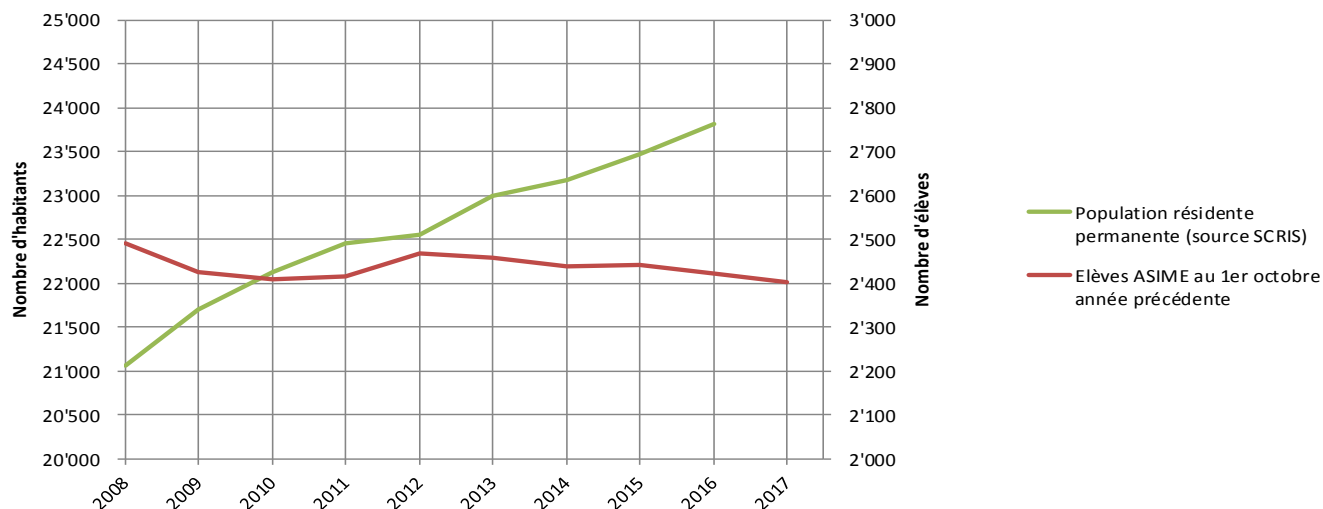
- 2'400 élèves sont domiciliés sur le territoire de l'ASIME
- 26 élèves sont domiciliés hors du territoire de l'ASIME

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Population au 31 décembre	21'057	21'700	22'126	22'456	22'550	22'993	23'170	23'473	23'806	
Elèves ASIME au 1er octobre de l'année précédente	2'490	2'424	2'407	2'416	2'466	2'456	2'439	2'442	2'423	2'400
Elèves hors ASIME (dérogations)		14	16	8	12	12	15	16	25	26
Elèves hors ASIME (conventions)	275	228	186	111	108	-	-	-	-	-
<i>Sous-total</i>	<i>2'765</i>	<i>2'666</i>	<i>2'609</i>	<i>2'535</i>	<i>2'586</i>	<i>2'468</i>	<i>2'454</i>	<i>2'458</i>	<i>2'448</i>	<i>2'426</i>
Elèves OESP							16	18	26	25
<i>Total élèves</i>	<i>2'765</i>	<i>2'666</i>	<i>2'609</i>	<i>2'535</i>	<i>2'586</i>	<i>2'468</i>	<i>2'470</i>	<i>2'476</i>	<i>2'474</i>	<i>2'451</i>

Explication des libellés du tableau ci-dessus :

- Population : population résidente permanente au 31 décembre (source SCRIS)
- Elèves ASIME : élèves au 1er octobre de l'année précédente, domiciliés sur le territoire de l'ASIME
- Elèves hors ASIME : élèves domiciliés hors du territoire de l'ASIME mais enclassés dans ses établissements en raison d'une des dérogations suivantes :
 - Aire de recrutement
 - Sport-Art-Etudes
 - Transferts entre établissements
 - Pédagogie spécialisée
 - Rattrapage ou raccordement
 - Placement par SPJ (*Service de protection de la jeunesse*)
 - Migration intercantonale
- Elèves OESP : élèves suivis par l'OESP (*Office de l'enseignement spécialisé*) qui fréquentent les établissements scolaires de l'ASIME mais dont l'écolage est financé par le SESAF (*Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation*).

Le graphique suivant présente l'évolution opposée du nombre d'habitants et du nombre d'élèves.



Le tableau ci-dessous présente le nombre d'habitants et d'élèves par commune.

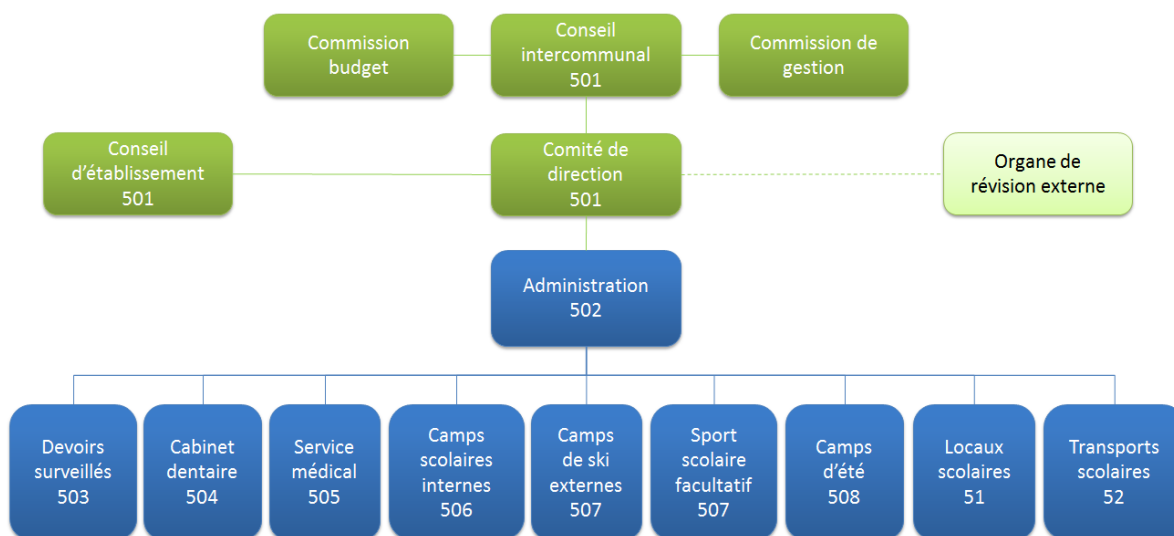
Commune	Nombre d'habitants au 31.12.2016	%	Nombre d'élèves au 01.10.2015						Nombre d'élèves au 01.10.2016					
			1-6	7-8	9-11	OESP	Total	%	1-6	7-8	9-11	OESP	Total	%
Aclens	521	2%	30	8	20		58	2%	29	7	21		57	2%
Bremblens	516	2%	40	13	24		77	3%	38	11	18		67	3%
Chigny	343	1%	19	11	10		40	2%	15	12	12		39	2%
Echichens	2'639	11%	173	55	86		314	13%	173	53	72	1	299	12%
Lully	785	3%	58	16	35		109	4%	65	18	30		113	5%
Morges	15'819	67%	817	239	387	11	1'454	58%	789	284	380	12	1'465	59%
Romanel-sur-Morges	477	2%	19	12	20		51	2%	26	9	17		52	2%
Tolochenaz	1'865	8%	114	46	59		219	9%	112	39	63		214	9%
Vufflens-le-Château	841	4%	50	23	39		112	5%	54	19	34		107	4%
Hors ASIME			14	3	8	15	40	2%	13	2	11	12	38	2%
Total	23'806	100%	1'334	426	688	26	2'474	100%	1'314	454	658	25	2'451	100%

3. Objectifs annuels

Les objectifs 2016 fixés par le Comité de direction étaient les suivants :

1. Transférer les collaboratrices du cabinet dentaire à l'ASIME
2. Explorer la possibilité de déplacer les camps (école à la montagne, camps de ski et camps d'été) des *Grandes-Roches* au *Centre Marcel Barbey*
3. Trouver un accord avec la Ville de Morges pour réduire le coût de location du Théâtre et des Foyers de Beausobre

4. Organigramme de l'ASIME



Les chiffres correspondent aux comptes de regroupement dans le plan comptable.

5. Autorités

L'année 2016 a été marquée par un changement de législature. Une partie des délégués au Conseil intercommunal, au Comité de direction et au Conseil d'établissement a changé.

5.1. Conseil intercommunal

5.1.1. Membres

a) Jusqu'au 29 août 2016 (fin de la législature 2011 – 2016)

Commune	Prénom	Nom	Titre	Fonction
Aclens	Stéphane	Demierre	Municipal	
	Valérie	D'Ascoli	Conseillère générale	
Bremblens	Karine	Ropraz	Municipale	Commission modification du règlement du Conseil d'établissement
	Pascal	Grütter	Conseiller général	Scrutateur
Chigny	Aleksandra	Capraro	Municipale	
	Tania	Larequi	Vice-présidente du Conseil général	Commission de gestion
Echichens	Jean-Richard	Margot	Municipal	Vice-président
	Ursula	Goy	Conseillère communale	Commission de gestion
Lully	Marc	Winges	Municipal	Commission modification du règlement du Conseil d'établissement
	Emile	Tasev	Conseiller général	Scrutateur suppléant et Commission modification du règlement du Conseil d'établissement
Morges	Jean-Jacques	Aubert	Municipal	Scrutateur suppléant
	Eric	Züger	Municipal	Président
	Anne-Catherine	Aubert	Conseillère communale	
	Fida	Kawkabani	Conseillère communale	Suppléante Commission de gestion
	Laurence	Lambert-Caversaccio	Conseillère communale	
	Françoise	Pontonio	Conseillère communale	Commission modification du règlement du Conseil d'établissement et suppléante Commission de gestion
	Pierre Marc	Burnand	Conseiller communal	Commission de gestion
	Cédric	Favre	Conseiller communal	
Romanel-sur-Morges	Pierre	Lanthemann	Syndic	Commission de gestion
	Katalin	Delessert	Conseillère générale	Scrutatrice
Tolochenaz	Andreas	Sutter	Municipal	Commission de gestion
	Martine	Blauth	Conseillère communale	
Vufflens-le-Château	Anne-Christine	Ganshof	Syndique	
	Françoise	Perret-Jeanneret	Conseillère générale	Commission modification du règlement du Conseil d'établissement

b) Dès le 30 août 2016 (début de la législature 2016 – 2021)

Commune	Prénom	Nom	Titre	Fonction
Aclens	Stéphane	Demierre	Municipal	Commission de Gestion et Commission préavis 03 et 04/08.2016
	Valérie	D'Ascoli	Conseillère générale	Scrutatrice suppléante
Bremlens	Karine	Ropraz	Municipale	Commission budget et Suppléante Commission de gestion
	Pascal	Grütter	Conseiller général	Commission de Gestion
Chigny	Aleksandra	Capraro	Municipale	Commission de Gestion
	Tania	Larequi	Conseillère communale	
Echichens	Philippe	Jobin	Municipal	Président
	Anna	Bauer Dörries	Conseillère communale	
Lully	Marc	Winges	Syndic	Vice-Président
	Emile	Tasev	Conseiller général	Scrutateur, Commission budget et suppléant Commission de gestion
Morges	Jean-Jacques	Aubert	Municipal	
	Mélanie	Wyss	Municipale	Scrutatrice
	Claire	Martinet	Conseillère communale	
	David	Guarna	Conseiller communal	Commission budget
	Sylvie	Fay	Conseillère communale	
	Romina	Garofalo	Conseillère communale	
	Pierre Marc	Burnand	Conseiller communal	Commission de Gestion et Commission préavis 03 et 04/08.2016
	Tarcisio	Gazzini	Conseiller communal	
Romanel-sur-Morges	Pierre	Lanthemann	Syndic	Commission de Gestion et Commission préavis 03 et 04/08.2016
	Nicole	Lemaire	Conseillère générale	Scrutatrice suppléante et Commission budget
Tolochenaz	Salvatore	Guarna	Syndic	
	Martine	Blauth	Conseillère communale	Commission budget
Vufflens-le-Château	Pierre	Siegmart	Municipal	Commission préavis 03 et 04/08.2016
	Sylvie	Grin van Hamel	Conseillère générale	

5.1.2. Commissions

La commission de gestion a examiné la gestion et les comptes de l'exercice 2015.

Trois autres commissions ont été nommées :

- Une commission *ad hoc* pour l'étude du préavis n° 02/04.2016 - *Modification du règlement du Conseil d'établissement*
- Une commission *ad hoc* pour étudier le budget 2017
- Une commission *ad hoc* pour l'étude des préavis n° 03/08.2016 - *Modification des statuts* et n° 04/08.2016 - *Acquisition du Centre Marcel Barbey pour un montant de CHF 190'000.00 et demande d'un crédit d'étude de CHF 75'000.00*

5.1.3. Activités

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 3 reprises durant l'année :

- Le 25 mai 2016 pour approuver les comptes 2015 et le préavis n° 02/04.2016
- Le 29 août 2016 pour l'installation des nouvelles autorités
- Le 28 septembre 2016 pour approuver le budget 2017 et les préavis n° 03/08.2016 et n° 04/08.2016.

5.2. Comité de direction

5.2.1. Membres

a) Jusqu'au 29 août 2016 (fin de la législature 2011 – 2016)

Commune	Prénom	Nom	Titre	Fonction	Dicastère
Romanel-sur-Morges	Isabelle	Bonvin	Municipale	Présidente	Affaires générales
Vufflens-le-Château	Maria-Pia	Dubey	Municipale	Vice-présidente	Transports
Lully	Marlise	Holzer	Syndique		Finances
Echichens	Daniel	Meienberger	Syndic		Bâtiments scolaires Couronne
Morges	Sylvie	Podio	Municipale		Santé
Morges	Denis	Pittet	Municipal		Bâtiments scolaires Morges
Aclens	Françoise	Wüthrich	Syndique		Sports

b) Dès le 30 août 2016 (début de la législature 2016 – 2021)

Commune	Prénom	Nom	Titre	Fonction	Dicastère
Romanel-sur-Morges	Isabelle	Bonvin	Municipale	Présidente	Affaires générales
Aclens	Françoise	Wüthrich	Syndique	Vice-présidente	Camps et sports
Echichens	Giuseppe	Biancaniello	Municipal		Bâtiment scolaires Couronne
Morges	Philippe	Déraz	Municipal		Bâtiments scolaires Morges
Vufflens-le-Château	Maria-Pia	Dubey	Municipale		Transports
Morges	Sylvie	Podio	Municipale		Santé
Tolochenaz	Andreas	Sutter	Municipal		Finances

5.2.2. Activités

Le Comité de direction s'est réuni à 15 reprises durant l'année.

Le Comité de direction a traité les dossiers suivants :

- Etablissements scolaires :
 - Organisation d'une soirée d'élection du quart « parents » au Conseil d'établissement
 - Lancement d'une expérience pilote de devoirs surveillés pour les élèves de 9^e année à Morges Beausobre
 - Consultation lors du recrutement d'une nouvelle directrice pour Morges Est
- Administration, activités scolaires générales et finances :
 - Examen et approbation des comptes 2015 puis du budget 2017
 - Modification des tarifs pour les camps et colonies (enfants et accompagnants), le sport scolaire facultatif et les subsides de courses d'école et voyages d'étude
 - Transfert des fonds pour les prix d'excellence (promotions 11^e année et travaux de vacances) de la Ville de Morges à l'établissement secondaire de Morges Beausobre
 - Etude et mise à jour du portefeuille d'assurances
 - Amélioration de la rentabilité du cabinet dentaire
 - Suivi du projet d'implantation d'un nouvel outil de gestion à la Ville de Morges (Abacus/Nest à la place de Larix/Nova) (cet outil permettra notamment le visa électronique des factures)
- Ressources humaines :
 - Transfert du personnel du cabinet dentaire de la Ville de Morges à l'ASIME
- Locaux scolaires :
 - Approbation du décompte final du remplacement de la production de chaleur de Chanel
 - Approbation du décompte final des travaux d'agrandissement du collège de Lully
 - Signature d'une convention concernant le tarif de location du Théâtre et des Foyers de Beausobre
 - Suivi de l'avancement du projet de collège *Morges Gare-Sud*
 - Elaboration et suivi du projet de reprise du *Centre Marcel Barbey* :
 - Négociation avec l'association *Vacances des Jeunes*
 - Négociation avec la Ville de Morges au sujet de la libération des *Grandes-Roches*
 - Préparation de l'avant-projet, en collaboration avec un bureau d'architectes

- Lancement du processus de modification des statuts de l'ASIME afin de permettre l'acquisition de ce bâtiment, d'une part, et l'élévation du plafond d'endettement, d'autre part
- Lancement de la procédure de soustraction à la *Loi fédérale sur le droit foncier rural* (LDFR) pour pouvoir acquérir le bien
- Préparation d'une demande préalable destinée au *Service du développement territorial* (SDT) et dépôt de celle-ci auprès des autorités de la commune du Lieu
- Mobilier scolaire et machines :
 - Mise à niveau des équipements des ateliers de travaux manuels (TM)
- Transports scolaires :
 - Etude de l'impact des plans d'enclassement sur les transports scolaires
 - Etude du projet MBC d'amélioration de la gestion des transports scolaires
 - Négociation avec MBC au sujet du transport Chigny-Morges pour les élèves du quartier de l'Eglantine qui sont enclassés au collège du Petit-Dézaley
 - Etude du transport des élèves de Tolochenaz qui sont enclassés au collège du Petit-Dézaley

Les directeurs des 3 établissements scolaires participent une fois par mois à la première partie de la séance du Comité de direction (sauf pendant les vacances scolaires). Les rapports d'activités des 3 directions scolaires sont joints à ce rapport (cf. en annexe).

5.2.3. Groupes de travail

Le Comité de direction a chargé 2 groupes de travail d'étudier les dossiers suivants :

- a) Les locaux scolaires
- b) L'horaire continu

a) Groupe de travail « Locaux scolaires »

Le groupe s'est réuni à 3 reprises les 11 avril, 6 juin et 28 novembre 2016.

Membres (législature 2011-2016) :

- Bâtiments de la commune de Morges : MM. Marc-André Gremion et Denis Pittet
- Bâtiments de la Couronne morgienne : M. Daniel Meienberger
- Administration : M. Marc Johannot

Membres (législature 2016-2021) :

- Membres : Mme Isabelle Bonvin et MM. Philippe Deriaz, Giuseppe Biancaniello et Andreas Sutter
- Administration : M. Marc Johannot

Travaux réalisés :

- Analyse du décompte final du remplacement de la chaufferie de Chanel
- Etude de la convention pour la location du Théâtre et des Foyers de Beausobre
- Etude du projet de nouveau collège à *Morges Gare-Sud*
- Suivi du projet de mise à niveau de l'infrastructure informatique des collèges, y compris le wifi
- Etude du projet de bibliothèque scolaire
- Suivi de différents projets de rénovation/transformation/agrandissement : collèges de Beausobre, Chanel, Pré-Maudry et Gracieuse, Maison de maître de la Gracieuse (impacts sur le PPLS)
- Projet de reprise du *Centre Marcel Barbey*, puis avant-projet de rénovation et transformation des locaux
- Réflexion sur les locaux loués : Longeraie et Square Central
- Etude de l'occupation des locaux et participation à la planification scolaire (projets de collèges à Echichens, à La Prairie, et à Tolochenaz)

b) Groupe de travail « Horaire continu »

Le groupe s'est réuni 2 fois les 29 avril et 16 juin 2016.

Membres :

- Etablissements scolaires : Mme Anne Fournand et MM. Pierre-Alain Cordey et Luc Schlaeppli
- Service JSSL (*Jeunesse, sécurité sociale et logement*) devenu COH (*Cohésion sociale*) de la Ville de Morges : Mme Mama Anne Sarr
- Autorités ASIME : Mmes Isabelle Bonvin, Maria-Pia Dubey et Sylvie Podio
- Administration : M. Marc Johannot

Travaux réalisés :

- Poursuite de la réflexion sur l'introduction de l'horaire continu (au degré secondaire dans un premier temps)

5.3. Conseil d'établissement

5.3.1. Membres

Le tableau ci-dessous présente la liste des membres du Conseil d'établissement jusqu'à la fin de la législature 2011 - 2016. Le nouveau Conseil d'établissement pour la législature 2016 – 2021 sera constitué en 2017.

Prénom	Nom	Localité	Quart	Appartenance
Hervé	Guignard	Morges	Les parents	Beausobre
Annie	Schlatter	Morges	Les parents	Beausobre
Martial	Baumgartner	Monnaz	Les parents	Morges Est
Frédéric	Faivre	Morges	Les parents	Morges Est
Carine	Orlando	Tolochenaz	Les parents	Morges Ouest
Philippe	Rochat	Morges	Les parents	Morges Ouest
Eric	Lunder	Gollion	Les professionnels de l'école	Beausobre
Luc	Schlaeppli	Morges	Les professionnels de l'école	Beausobre
Anne	Fournand	Morges	Les professionnels de l'école	Morges Est
Claire	Monnard	Morges	Les professionnels de l'école	Morges Est
Pierre-Alain	Cordey	Morges	Les professionnels de l'école	Morges Ouest
Valérie	Mutschler	Lully	Les professionnels de l'école	Morges Ouest
Claude-André	Mayor	Morges	La société civile	Médecin scolaire
Cristina	Magni	Morges	La société civile	
Frédéric	Klink	Morges	La société civile	Ecole de cirque
Daniel	Vouillamoz	Morges	La société civile	AJEMA
Christine	Theintz	Echichens	La société civile	
Vacant			La société civile	
Maria-Pia	Dubey	Vufflens-le-Château	Les autorités	Comité de direction
Sylvie	Podio	Morges	Les autorités	Comité de direction
Aleksandra	Capraro	Chigny	Les autorités	Conseil intercommunal
Laurence	Lambert-Caversaccio	Morges	Les autorités	Conseil intercommunal
Françoise	Perret-Jeanneret	Vufflens-le-Château	Les autorités	Conseil intercommunal
Karine	Ropraz	Bremblens	Les autorités	Conseil intercommunal

5.3.2. Activités

Le rapport d'activités du Conseil d'établissement est joint à ce rapport (cf. en annexe).

6. Administration

6.1. Organisation

L'équipe administrative est composée de M. Marc Johannot, directeur administratif (80 %), et de deux secrétaires (à 60 % et 50 %), soit au total 1.9 équivalents plein temps (EPT).

6.2. Répartition des activités

Les secteurs d'activités sont répartis entre les 3 collaborateurs comme suit :

- M. Marc Johannot s'occupe des relations avec les autorités et les partenaires, de la direction, du personnel, des finances, des locaux et du mobilier scolaires
- Une collaboratrice gère l'école à la montagne, les camps de ski, les camps d'été et le sport scolaire facultatif
- L'autre collaboratrice s'occupe du secrétariat, de l'administration, de l'informatique, des dérogations, des devoirs surveillés et des transports scolaires

6.3. Outils informatiques

La plateforme collaborative mise en place en 2014 est très appréciée. Elle donne accès à différentes applications telles que la messagerie, le partage des agendas, des contacts et des documents, la géolocalisation des différents locaux, les boîtes aux lettres de groupe et un forum de discussion et d'échanges. Un accès sécurisé garantit la confidentialité des accès.

Cet outil est utilisé par 71 personnes :

- 7 membres du Comité de direction
- 3 membres du secteur administration
- 53 collaborateurs des devoirs surveillés
- 4 collaboratrices du cabinet dentaire
- 4 collaborateurs des Grandes-Roches

Il facilite grandement la communication et le partage d'informations entre les acteurs qui sont répartis sur différents sites. Chaque utilisateur peut se connecter à la plateforme depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone et avoir accès, en tout temps et en tout lieu, aux dernières informations. Des formations ont été organisées sur demande, par exemple pour les collaborateurs des devoirs surveillés.

La gestion des élèves et des activités qui leur sont associées est réalisée sur un outil informatique développé pour l'ASIME. La gestion du cabinet dentaire est également réalisée sur un outil du même type.

7. Devoirs surveillés

7.1. Organisation

Les devoirs surveillés sont ouverts aux élèves de 4P à 8P.

Les objectifs visés sont les suivants :

1. Conseiller et encadrer l'élève pour qu'il apprenne à s'organiser, à séquencer et à anticiper le travail de la semaine.
2. Accompagner et soutenir l'élève s'il a des questions liées à ses devoirs du jour.
3. Signaler à la maîtresse de classe si un élève rencontre de grosses difficultés.
4. Encourager la responsabilité et l'autonomie de l'élève, ainsi que l'entraide entre camarades

	Nombre d'élèves	Elèves 4-8P	Elèves 4-8P aux devoirs surveillés	Proportion	Nombre de groupes constitués	Nombre d'élèves par groupe
2012-2013	2468	1270	232	18.3%	28	8.3
2013-2014	2470	1020	211	20.7%	27	7.8
2014-2015	2476	1080	210	19.4%	26	8.1
2015-2016	2474	1058	178	16.8%	23	7.7
2016-2017	2451	1092	197	18.0%	23	8.6
31.12.2016	2441	1084	198	18.3%	24	8.3

Au 31 décembre 2016, 198 élèves étaient inscrits aux devoirs surveillés, ce qui représente une proportion de 18.3 % des élèves 4-8P.

A la rentrée 2016-2017, 23 groupes de devoirs surveillés ont été ouverts : 22 groupes dans les 7 collèges de Morges et 1 groupe au collège de Tolochenaz. A fin décembre 2016, 24 groupes étaient opérationnels.

L'organisation est bien rôdée et stable. Chaque groupe est placé sous la responsabilité d'un-e maître-sse de devoirs surveillés. 9 groupes fonctionnent en mode duo, c'est-à-dire qu'un-e maître-sse travaille 2 jours et l'autre 1 jour. Dans le courant de l'automne, une annonce est parue dans le journal de Morges, sur les sites internet de la commune, de l'UNIL et de la HEP afin de recruter de nouvelles maîtresses titulaires et remplaçantes. 49 dossiers ont été reçus et 21 nouveaux collaborateurs ont été engagés.

Le nombre moyen d'élèves par groupe se situe autour de 8. Un minimum de 5 élèves est exigé pour pouvoir constituer un groupe. A partir de 11 élèves, une réflexion est lancée pour éventuellement scinder le groupe, ce qui explique l'augmentation du nombre de groupe au fur et à mesure des nouvelles inscriptions.

7.2. Expériences pilotes

Pour la seconde année consécutive, des élèves de 11^e année VP ont été engagés comme assistant-e-s de devoirs surveillés. Au terme d'une procédure de recrutement, 19 jeunes ont intégré 15 groupes de devoirs surveillés. Ils sont engagés de septembre à mai à raison d'une heure par semaine, les lundi, mardi ou jeudi selon leur emploi du temps (scolaire et privé) et la quantité de devoirs des enfants. Le lieu de travail a été choisi en fonction de leur collège ou de leur domicile. Ils font partie de l'encadrement et prennent en charge une partie de la surveillance des devoirs. Leur présence est très appréciée, tant par les élèves que par les responsables de groupes.



Cette année, la direction de Morges Est et le SESAF (Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation) ont demandé à l'ASIME d'organiser une aide individuelle pour 5 enfants en difficultés scolaires : 2 élèves sont au collège du Square Central et 3 au collège du Bluard. 5 maîtres et maîtresses s'occupent exclusivement de ces élèves, 3 fois par semaine selon le même horaire que les devoirs surveillés. Ces aides individuelles sont financées par le SESAF.

Une autre expérience pilote a été réalisée cette année à Beausobre pour soutenir les élèves de 9^e année qui éprouvent des difficultés dans leurs devoirs lors de la transition du degré primaire au secondaire. 21 élèves (14 de VG ou DES et 7 de VP) se sont inscrits dans 3 groupes et profitent du soutien du responsable du groupe.

7.3. Esprit d'équipe

Trois rencontres plénières ont été organisées durant l'année. Ces rencontres réunissent pendant une heure les maîtres et maîtresses de devoirs surveillés, titulaires ou remplaçant-e-s ainsi que les assistant-e-s. Elles sont très appréciées et permettent des échanges constructifs sur des sujets tels que la gestion des comportements difficiles ou l'attitude à adopter quand un enfant est régulièrement absent.

8. Cabinet dentaire scolaire

8.1. Clientèle

Lieu de domicile		Nombre de patients				
		En âge préscolaire	En âge de scolarité obligatoire	Scolarité obligatoire terminée mais < 20 ans	Total	
	Morges	0	712	240	952	64%
	Couronne morgienne	0	362	116	478	32%
	Hors ASIME	1	44	24	69	4%
Total		1	1'118	380	1'499	100%
		0%	75%	25%	100%	

En 2016, le cabinet dentaire a accueilli un peu moins de patients : 1'499 au lieu de 1'625 en 2015, soit une diminution de 7.8 %.

La diminution du nombre de patients en âge de scolarité obligatoire est de 7.5 % (1'118 au lieu de 1'208 en 2015). Le nombre de patients ayant terminé leur scolarité obligatoire et de moins de 20 ans a diminué de 8.4 % (380 au lieu de 415 en 2015).

Les 1'074 élèves de l'ASIME (712 + 362) représentent 71.6 % du total des patients du cabinet dentaire (1'499).

Ils représentent aussi 44.4 % des élèves des établissements scolaires qui sont domiciliés dans les communes de l'ASIME (2'400 au 01.10.2016).

	Nombre d'élèves		Nombre d'élèves inscrits au cabinet dentaire		Proportion élèves inscrits / nombre d'élèves
	Nombre	%	Nombre	%	
Elèves morgiens	1'465	61%	712	66%	49%
Elèves de la Couronne morgienne	948	39%	362	34%	38%
Total	2'413	100%	1'074	100%	-

Parmi les 2'413 élèves se trouvent 13 élèves OESP domiciliés dans les communes de l'ASIME, ce qui explique la différence avec le nombre d'élèves indiqué au chapitre 2 (2'400).

Ce tableau met en évidence les proportions suivantes :

- 61 % des élèves de l'ASIME sont domiciliés à Morges et 39 % sur la Couronne morgienne
- 66 % des élèves de l'ASIME qui sont soignés au cabinet dentaire sont morgiens et 34 % viennent de la Couronne morgienne.
- 49 % des élèves morgiens sont patients du cabinet dentaire contre 38 % pour la Couronne morgienne

8.2. Organisation

L'équipe est composée de 4 collaboratrices à temps partiel (totalisant 2.9 équivalents plein temps (EPT)) :

- 1 médecin-dentiste : 0.8 EPT
- 1 prophylaxiste : 0.7 EPT
- 2 assistantes-dentaires : 0.7 et 0.8 EPT

La direction du cabinet est assurée par la doctoresse Jocelyne Pouet Piccerelle.

Un poste de médecin-dentiste (0.2 EPT) n'a pas été repourvu en 2016.

L'ensemble du personnel du cabinet dentaire a été transféré de la Ville de Morges à l'ASIME au 1^{er} juillet 2016.



Le cabinet dentaire est ouvert 40 semaines par année, soit 38 semaines d'école + 10 jours supplémentaires pendant les vacances scolaires. Le temps de travail est annualisé. Les heures de travail correspondant aux vacances supplémentaires sont compensées durant l'année.

On constate une diminution du nombre de patients traités pendant l'année ainsi qu'un allongement du délai d'attente pour prendre un rendez-vous (environ 4 mois, sauf cas d'urgence).

8.3. Activités réalisées et résultats obtenus

8.3.1. Prophylaxie

La prophylaxie a pour objectifs de motiver et apprendre aux élèves de 1P à 6P à avoir une bonne hygiène bucco-dentaire (démonstrations et exercices pratiques), d'enseigner les connaissances de base anatomique des dents et éruption dentaire, informer sur les différents types d'appareils dentaires d'orthodontie (5P et 6P), faire prendre conscience des méfaits du sucre se trouvant dans certains aliments et certaines boissons et donner des conseils sur les collations et aliments sains à consommer à la récréation.

Deux passages annuels pour chacune des classes sont obligatoires (selon la convention de l'ASIME).

	Classes visitées	Elèves sensibilisés
Morges Ouest	32	645
Morges Est	38	607
Fondation Vernand	2	13
<i>Total</i>	<i>72</i>	<i>1'265</i>

Les classes sont scindées en deux, voire trois groupes, et le temps à disposition par classe pour la présentation est limitée à une période. La mise à disposition d'un point d'eau, avec un espace pour le stockage et rangement du matériel (brosses à dents et gobelets des élèves) pour les exercices didactiques et prophylactiques sont mis à disposition dans chaque collège. Durant les récréations scolaires, la prophylaxiste profite d'impliquer les enseignantes afin qu'elles sensibilisent à leur tour les parents aux dangers des goûters sucrés.

Grâce à sa tablette interactive et à sa caméra, la prophylaxie peut offrir un meilleur suivi de l'hygiène bucco-dentaire des petits et des grands patients. L'Association romande des enseignantes en santé bucco-dentaire (ARESBD) a organisé une journée romande de la prophylaxie le 15 septembre 2016 à Lausanne. Toutes les collaboratrices du cabinet y ont participé.

8.3.2. Dépistage

Le dépistage permet de détecter la première carie ainsi que les défauts d'occlusion. Le dépistage ne remplace pas un contrôle.

Il s'est déroulé entre les mois d'octobre et de novembre 2016. Les élèves des collèges de Chanel, de la Gracieuse et de Pré-Maudry se sont déplacés au cabinet dentaire. Pour les autres, c'est le médecin-dentiste qui s'est rendu dans les collèges avec une partie de son équipement. La qualité du dépistage est plus difficile à atteindre à l'extérieur du cabinet. Pour le collège de Beausobre, la nouvelle organisation où les classes viennent en petits groupes donne satisfaction.

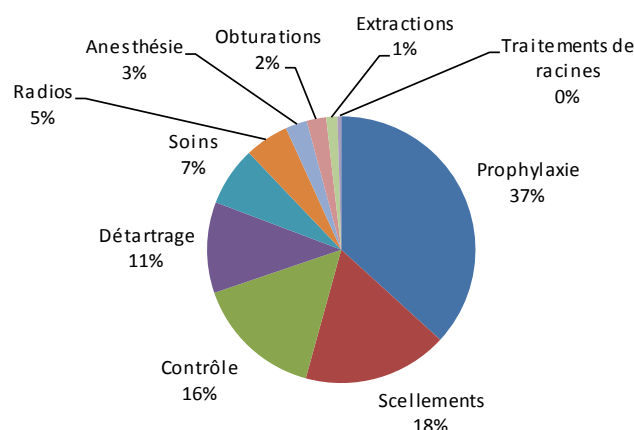
2'152 élèves sont passés par le dépistage. Les parents des élèves absents (5 % du nombre total d'élèves) ont été avertis pour que ledit contrôle soit effectué par leur médecin-dentiste privé car le dépistage est obligatoire. Les parents qui refusent que celui-ci soit effectué par le cabinet dentaire scolaire de l'ASIME doivent fournir l'attestation d'un suivi régulier par un médecin-dentiste privé.

	Résultat du dépistage					Elèves absents	Total	
	Pas de caries	Bouche en ordre, caries soignées	Présence de caries	Présence de polycaries	Sous-total			
Elèves inscrits	587	197	361	16	1'161	64	1'225	54%
Elèves non inscrits	547	279	155	10	991	60	1'052	46%
Total	1'134	476	516	26	2'152	124	2'277	100%
	53%	22%	24%	1%	95%	5%	100%	

8.3.3. Soins dentaires

La médecin-dentiste réalise tous types de soins conservateurs et prophylactiques dès l'âge de 4.5 ans jusqu'à 20 ans. Elle effectue également le scellement prophylactique des sillons des molaires définitives, évitant ainsi 80 % de caries sur ces dents. 6'150 actes dentaires ont été réalisés en 2016 dont la répartition est présentée dans le graphique ci-dessous.

Actes réalisés au cabinet



Depuis le 1^{er} juin 2008, les soins fournis par le cabinet sont facturés avec une valeur du point à 3.10 (point assurance). Pour mémoire, la valeur du point avait été fixé le 1^{er} janvier 1977 à 2.75.

Le chiffre d'affaires total de l'exercice 2016 s'est élevé à CHF 275'847.90. Ce montant correspond uniquement aux prestations facturées. Les prestations non facturées sont estimées à environ CHF 59'000.00.

9. Service médical

En collaboration avec le Dr Claude-André Mayor, médecin scolaire, les infirmières scolaires offrent certaines prestations médicales aux élèves. Elles gèrent, entre autres, l'établissement des dossiers de santé des élèves et la planification des activités (dépistages, vaccinations, entretiens, projets de santé communautaire). Elles assurent également les dépistages sensoriels (vue, daltonisme, ouïe), ainsi que les consultations spontanées d'élèves. Elles prodiguent des conseils de prévention et sont un lien entre les parents, les enseignants, les psychologues et les différents partenaires socio-éducatifs. L'ASIME paie les honoraires du médecin scolaire, fournit les locaux et les équipements des infirmières et finance le réapprovisionnement des trousse de secours qui sont à disposition dans les bâtiments scolaires.



10. Camps scolaires

Ce chapitre regroupe les camps d'école à la montagne ainsi que les camps de ski (aux Grandes-Roches et sur des sites externes).

10.1. Avant-propos du responsable des Grandes-Roches

L'équipe des camps a accueilli cette année aux Grandes-Roches quelque 1'650 élèves, à raison de 2 classes par semaine (5 jours), ainsi que leurs enseignants.

Le ski alpin a quasiment été absent en raison du très faible enneigement. Les températures élevées et la pluie ont fait disparaître une bonne partie de la couche de neige à plusieurs reprises durant la saison. Malgré cela, 11 semaines de camps de ski de fond ont été organisées. 446 enfants ont pu pratiquer ce sport sous forme ludique et ont apprécié les randonnées en forêt, skis aux pieds, ainsi que la pause repas dans un refuge.

Le printemps est principalement réservé aux plus jeunes. La météo plutôt clémente a permis aux élèves accompagnés de leur enseignant de profiter de quelques jours d'école à la montagne et d'activités variées.



En automne plusieurs nouveautés ont été mises en place. L'équipe des animateurs a réalisé un formulaire en ligne pour permettre aux enseignants de choisir les activités avant le début du camp et ainsi mieux intégrer celui-ci dans leur programme pédagogique. Cette nouveauté permet également à l'équipe d'animation d'anticiper le programme de la semaine et de prendre des réservations pour des visites. Les animateurs ont aussi suivi des formations en lien avec la nature leur permettant de proposer aux enfants de nouveaux défis en forêt. Ces activités ont eu un grand succès et ont répondu aux attentes des enseignants.

Un grand merci à toute l'équipe des Grandes-Roches pour leur dévouement et leur dynamisme tout au long de l'année. Ces camps représentent des moments riches de partage entre camarades dont les enfants gardent un magnifique souvenir.

10.2. Organisation

L'équipe des Grandes-Roches est composée d'un responsable, M. Olivier Fournier, de 2 moniteurs et d'un cuisinier, totalisant 4 EPT. Chaque année, un moniteur auxiliaire rejoint l'équipe pour les 3 mois d'hiver.

10.3. Occupation des Grandes-Roches

Les 35.5 semaines d'activité pendant les périodes scolaires ont été occupées de la manière suivante :

- 63 % par les élèves de l'ASIME
- 16 % par les élèves de l'établissement scolaire de Prilly (échanges avec la Barboleusaz)
- 21 % par les élèves d'autres établissements scolaires

Les enseignants des établissements scolaires de l'ASIME s'inscrivent dans un premier temps puis les semaines libres sont proposées aux établissements externes.

La répartition par degré est représentée dans le tableau suivant :

Cycle	Degré	Nombre de classes	Pourcentage
1	1-2P	9	
	2-3P	1	
	3P	3	
	3-4P	1	
	4P	5	
	OESP	2	
	Sous-total	21	29%
2	5P	4	
	6P	7	
	7P	12	
	8P	2	
	Sous-total	25	35%
<i>Echanges avec Prilly*</i>	5P	2	
	7P	1	
	8P	1	
	9S	4	
	Sous-total	8	11%
<i>Classes extérieures à l'ASIME</i>		18	25%
Total		72	100%

* 4 échanges d'une semaine ont été organisés avec des classes de Prilly, ce qui a permis à 8 classes de l'ASIME de monter à la Barboleusaz.

Cette année, un nombre important de classes de 7P ont profité des Grandes-Roches, principalement en hiver pour le ski de fond.

L'occupation par saison est représentée dans le tableau suivant :

Etablissements	Hiver			Printemps			Automne		
	Enfants	%	Adultes	Enfants	%	Adultes	Enfants	%	Adultes
Morges Est	115	27%	7	148	33%	12	219	47%	16
Morges Ouest	113	26%	7	139	31%	15	137	29%	10
<i>Sous-total ASIME</i>	<i>228</i>	<i>53%</i>	<i>14</i>	<i>287</i>	<i>64%</i>	<i>27</i>	<i>356</i>	<i>76%</i>	<i>26</i>
Prilly	80	19%	4	40	9%	2	40	9%	2
Autres	120	28%	8	121	27%	10	72	15%	7
Total	428	100%	26	448	100%	39	468	100%	

La variation saisonnière (hiver / printemps / automne) est la suivante :

- à 53 % / 64 % / 76 % par les élèves de l'ASIME
- à 19 % / 9 % / 9 % par les élèves de l'établissement scolaire de Prilly (échange avec la Barboleusaz)
- à 28 % / 27 % / 15 % par les élèves d'autres établissements scolaires

10.4. Allergies et intolérances

Afin de simplifier le travail du cuisinier, le formulaire qui est remis aux parents avant le camp a été simplifié afin que seules les allergies et intolérances qui présentent un réel danger pour l'enfant soient indiquées. Un certificat médical ainsi qu'un protocole à suivre en cas d'accident sont demandés aux parents.

10.5. Camps de ski externes

Cinq camps de ski ont été organisés pour les élèves de 9S sur différents sites alpins :

- Ayer-Zinal : 1 camp d'une semaine / 2 classes (1^{er} – 5 février 2016)
- La Barboleusaz : 2 camps d'une semaine / 4 classes (1^{er} - 5 et 15 - 19 février 2016)
- La Lenk : 1 camp d'une semaine / 4 classes (14 - 18 mars 2016)
- Vers-l'Eglise : 1 camp d'une semaine / 2 classes (25 – 29 janvier 2016)

11. Sport scolaire facultatif

11.1. Activités

Il semble que les enfants passent de plus en plus de temps devant des écrans. Les activités proposées dans le cadre du sport scolaire facultatif leur permettent de bouger davantage et leur offrent la possibilité de découvrir de nouvelles disciplines sportives. S'il le désire, l'enfant peut par la suite s'inscrire dans le club sportif organisateur.

Durant chaque semestre, 16 à 17 sports différents ont été proposés. Plus de 300 élèves y ont participé.

Année scolaire	Semestre	Sports proposés	Sports supprimés	Sports pratiqués	Inscriptions
2012-2013	1	15	7	8	125
	2	9	3	6	124
	Total	24	10	14	249
2013-2014	1	13	6	7	143
	2	12	3	9	162
	Total	25	9	16	305
2014-2015	1	15	5	10	149
	2	15	6	15	125
	Total	30	11	25	274
2015-2016	1	15	5	10	177
	2	17	5	12	147
	Total	32	10	22	324
2016-2017	1	16	5	11	190
	2				
	Total	16	5	11	190

11.2. Liste des sports pratiqués

- Curling
- Grand trampoline
- Jeux de raquettes
- Jiu-jitsu
- Jonglage et équilibre
- Judo
- Natation
- Tchoukball
- Unihockey
- Voile
- Volleyball
- Yoga

11.3. Organisation

Les sports scolaires facultatifs sont proposés par des membres de clubs sportifs ou par des maîtres d'éducation physique (MEP). Ils sont supervisés par 2 MEP qui se chargent du recrutement des moniteurs. Un 3^e MEP se charge d'inscrire les cours dans la base de données cantonale et d'assurer le lien avec J+S. Ces collaborateurs sont rémunérés par le Canton et par l'ASIME.

La plupart des cours proposés ont maintenant lieu durant la pause de midi car il est de plus en plus difficile de trouver des personnes motivées et compétentes qui soient libres dans la tranche horaire 16h-17h. Il est malheureusement toujours difficile de trouver des sports qui soient accessibles aux plus petits (3-4P).



12. Camps d'été (colonies)

12.1. Avant-propos

Les camps d'été représentent toujours un moment riche en expériences et un volume de travail assez conséquent pour l'équipe d'encadrement. Ils permettent d'offrir des moments inoubliables qui enrichiront les souvenirs de jeunesse de nos petits hôtes. Les moniteurs sont au nombre de 7 avec, en plus, une aide de cuisine pour seconder le cuisinier. Ils contribuent au bon déroulement des jeux et des journées de camps.



12.2. Organisation

Durant l'été 2016, 5 camps d'une semaine (6 jours) ont été organisés. Quatre étaient destinés aux plus jeunes de 6 à 12 ans et un a réuni les enfants de 10 à 14 ans, totalisant ainsi 224 enfants.

Les activités sont différentes selon l'âge des enfants. Les plus grands pratiquent le VTT, l'escalade ou la spéléologie, en compagnie de moniteurs expérimentés, alors que les plus petits profitent de sorties à la piscine, en plein air, d'ateliers de bricolage ou d'après-midi de jeux.

Une analyse détaillée des charges et revenus concernant les camps d'été figure dans l'annexe 5 du prévis 05/05.2017 du Comité de direction sur les comptes.

13. Locaux et mobilier scolaires

13.1. Locaux

Le groupe de travail « Locaux scolaires » étudie toutes les questions relatives aux locaux et au mobilier et prépare les décisions pour le Comité de direction. Le détail de leurs travaux figure au chapitre 5.2.3.

Le dossier de calcul du coût des locaux scolaires est une mine d'informations sur l'inventaire des locaux, leur coût et leur occupation.

Plusieurs modifications sont intervenues sur le parc immobilier durant l'exercice et ont été intégrées dans l'inventaire des locaux et le calcul de leur coût :

a) Pour la commune de Morges :

- Intégration du décompte final des travaux pour les collèges de Beausobre et de Chanel
- Signature d'une convention avec la Ville de Morges pour la location du Théâtre et des Foyers de Beausobre
- Modification du type de salle de gymnastique et diminution du coût d'exploitation et d'entretien du bassin de natation du Petit-Dézaley
- Ajustement du tarif de location de la salle de gymnastique de La Longeraie

b) Pour les communes de la Couronne morgienne :

- Décompte final des travaux pour les collèges de Lully et de Romanel-sur-Morges



13.2. Projet d'acquisition du *Centre Marcel Barbey*

Depuis sa création en 2008, l'ASIME organise des camps à la Vallée de Joux, poursuivant ainsi une tradition instaurée par la commune de Morges depuis les années 1940. Depuis plusieurs années, le Comité de direction de l'ASIME et la Ville de Morges se sont interrogés sur l'avenir du bâtiment des Grandes-Roches, constatant que le bâtiment arrivait au bout de son cycle de vie et que le coût d'une rénovation avait été estimée en 2014 à environ CHF 4'800'000. Un avant-projet de rénovation/reconstruction du bâtiment a été déposé par la Ville de Morges auprès des autorités cantonales en octobre 2015. En parallèle avec cette démarche, le Comité de direction a lancé une réflexion pour trouver des solutions alternatives en cas d'interruption momentanée ou définitive de l'exploitation sur le site des Grandes-Roches.

A fin janvier 2016, le Comité de direction a pris connaissance de la détermination des autorités cantonales au sujet de l'avant-projet précité et a relevé que les conditions posées rendrait impossible la poursuite de l'organisation de camps dans le mode actuel. Il s'est alors concentré sur une alternative qui avait particulièrement retenu son attention : la reprise du *Centre Marcel Barbey*, situé sur la commune du Lieu, que son propriétaire, l'association *Vacances des Jeunes*, cherchait à remettre depuis 2015. Il est entré en négociation avec le propriétaire et a mandaté un bureau d'architecture pour effectuer une expertise du bâtiment et préparer un avant-projet de rénovation et de transformation du bâtiment. Le 12 juillet 2016, l'assemblée générale de *Vacances des Jeunes* a décidé de remettre le *Centre Marcel Barbey* à l'ASIME qui, grâce à son expérience dans l'organisation de camps à la Vallée de Joux, offrait la garantie que les buts de ses fondateurs, Mme Marthe Magnenat et M. Marcel Barbey, pourraient être poursuivis.

Le Comité de direction a présenté 2 préavis au Conseil intercommunal le 28 septembre 2016 :

1. Préavis 03/08.2016 - *Modification des statuts*, afin que l'ASIME puisse devenir propriétaire d'un bien immobilier
2. Préavis 04/08.2016 - *Acquisition du Centre Marcel Barbey pour un montant de CHF 190'000.00 et demande d'un crédit d'étude de CHF 75'000.00*

Ces deux préavis ont été acceptés à une large majorité. Suite à ces décisions, le Comité de direction a lancé plusieurs procédures en parallèle. Celles-ci ont débouché fin 2016 sur les événements suivants :

- Dépôt le 25 novembre 2016 d'une demande de soustraction à la *Loi fédérale sur le droit foncier rural* (LDFR) auprès de la Commission foncière rurale. Cette procédure a abouti positivement le 7 décembre 2016, permettant ainsi à l'ASIME le moment venu d'acquérir le bien immobilier.
- Dépôt le 28 novembre 2016 d'une demande préalable de rénovation/transformation du bâtiment auprès des autorités de la commune du Lieu. Le but de cette demande était de recueillir les recommandations des autorités communales et cantonales et pouvoir modifier le projet avant sa mise à l'enquête publique prévue en 2017. Le dossier a été transmis aux autorités cantonales le 21 décembre 2016 avec un préavis favorable des autorités communales.
- Envoi le 19 décembre 2016 aux 9 communes de l'ASIME d'un préavis-type concernant la modification de 2 articles des statuts de compétence communale. Un de ces articles concernait l'élévation du plafond d'endettement à CHF 2'000'000.00.

Pour information, le *Centre Marcel Barbey* est situé sur une parcelle de plus de 8'000 m², en bordure de forêt, sur la route de l'Allemagne, à environ 2 km du village du Lieu. Il est accessible en bus toute l'année. Construit en 1964, le bâtiment a été transformé en 1973 et en 2004. Il a été régulièrement entretenu et correspond globalement aux besoins de l'ASIME en termes d'emplacement et de volume. Il a été utilisé sans interruption pour accueillir des camps d'enfants et de jeunes.

Ses caractéristiques sont les suivantes :

- Construction sur 3 niveaux
- Surface brute de planchers : 875 m²
- Volume : 3'307 m³
- Valeur ECA : CHF 2'144'125.00



13.3. Mobilier

Pour mémoire, l'ensemble du mobilier scolaire est propriété de l'ASIME. Il est mis à disposition des établissements scolaires. Le stock de mobilier usagé mais parfaitement fonctionnel est géré en collaboration avec les concierges. Toute demande d'achat de la part des enseignants doit être validée par la direction de l'établissement scolaire concerné puis est transmise à l'ASIME. Si le mobilier demandé n'est pas en stock, l'achat est intégré dans le processus de renouvellement annuel du mobilier.

Les achats suivants ont pu être réalisés cette année :

- Morges Ouest : 38 pupitres individuels, 27 pupitres doubles, 78 chaises, 7 armoires et étagères
- Morges Est : 3 pupitres individuels, 12 pupitres doubles, 24 chaises, 2 bancs, 2 tables, 3 armoires, 1 chaise de bureau
- Morges Beausobre : révision des mécanismes des pupitres et remplacement des plateaux

Chaque établissement scolaire dispose également d'un montant pour financer l'achat de petit mobilier tel que caisses de rangement, nappes de protection, tapis de sol, etc.

L'ASIME participe financièrement à l'accordage des pianos, en collaboration avec le Conservatoire de Morges.

A la demande des maîtres de travaux manuels (TM), le Comité de direction a lancé une réflexion sur la mise à niveau des équipements de leurs ateliers. Au vu de la situation, il a utilisé une partie du montant prévu dans le cadre des dépenses imprévisibles et exceptionnelles pour financer les dépenses suivantes :

- Révision de tous les établis
- Révision des cisailles à tôle, des perceuses, des ponceuses à disque
- Remplacement de la raboteuse, de la scie circulaire, de l'affuteuse et de la ponceuse à champs

Le Comité de direction a ensuite visité l'atelier TM de Beausobre pour voir le résultat du projet. Il a exprimé sa satisfaction en constatant que les achats effectués permettent aux élèves de travailler dans d'excellentes conditions.

Le détail des dépenses concernant le mobilier (achat et entretien) figure dans l'annexe 6 du prévis 05/05.2017 du Comité de direction sur les comptes.

Dans les salles de gymnastique, outre la révision annuelle des installations, les achats de mobilier et d'équipement suivants ont été effectués :

- Beausobre : trampoline, matelas de saut, chariot
- Charpentiers : matelas de réception
- Petit-Dézaley : tapis de gymnastique, matelas de saut
- Aclens : buts unihockey, tapis de gymnastique
- Tolochenaz : matelas de réception, cadre de tchoukball, bacs de rangement
- Vufflens-le-Château : parachute, bacs de rangement

14. Transports scolaires

14.1. Types de transports

Plusieurs types de transports scolaires sont organisés et financés par l'ASIME :

- Transports dus aux particularités d'enclassement (dans un collège éloigné du domicile) ainsi que transports d'élèves de classes Ressources qui sont trop jeunes pour faire le trajet seuls.
- Transports des élèves du degré secondaire dont le domicile est éloigné de plus de 2.5 km de leur domicile
- Transports pour les camps internes (école à la montagne et camps de ski à la Vallée de Joux)
- Transports pour les camps de ski (camps externes)
- Transports spéciaux tels que patinoire, piscine, etc.
- Transports pour les camps d'été (colonies)
- Transports du domicile au lieu de scolarisation pour élèves du raccordement ou du sport-art-études

En 2016, des particularités d'enclassement ont induit les transports suivants :

- Déplacement de quelques élèves de Chigny entre leur domicile (au quartier de l'Eglantine) et le collège du Petit-Dézaley
- Déplacement des élèves entre Aclens, Bremlens, Romanel-sur-Morges et Echichens

Pour mémoire, selon les statuts de l'ASIME, les transports primaires sont organisés et financés par les communes.

Pour rappel, les frais de transports qui sont liés à une sortie culturelle, à un spectacle ou à une manifestation particulière sont intégrés dans les demandes de remboursement concernant cet événement.

Le détail des comptes concernant les transports figure dans l'annexe 7 du prévis 05/05.2017 du Comité de direction sur les comptes.

15. Conclusion

Malgré les changements liés au changement de législature, les objectifs du Comité de direction ont été atteints :

1. Les collaboratrices du cabinet dentaire ont été transférées à l'ASIME au 1^{er} juillet 2016
2. Le projet d'acquisition, de rénovation et de transformation du *Centre Marcel Barbey* est lancé
3. Une convention a été signée avec la Ville de Morges concernant le Théâtre et les Foyers de Beausobre

Le Comité de direction est satisfait des résultats atteints dans tous les secteurs d'activités de l'ASIME. Il adresse ses sincères remerciements à l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs pour la stabilité de leur engagement et pour la qualité des prestations fournies. Il exprime également sa reconnaissance aux directions scolaires, aux différents partenaires ainsi qu'à chacune des communes membres pour leur confiance et leur précieux soutien.

Annexes

Rapports d'activités du Conseil d'établissement et des 3 établissements scolaires.

RAPPORT 2016 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CET)

En 2016, le Conseil d'établissement s'est réuni à deux reprises soit les :

- 15 mars 2016
- 7 juin 2016 (PV doit être approuvé lors de la prochaine séance du 4.4.2017)

Les procès-verbaux sont à disposition à l'adresse www.e-morgesouest.ch sous Autorités, Conseil d'établissement, dès leur approbation.

Activités du quart « parents »

Le quart « parents » a organisé une soirée destinée aux parents des trois établissements scolaires, le mardi 15 février 2016, au théâtre de Beausobre, dont le programme portait sur

- La présentation du conseil d'établissement
- Une conférence du Dr Laurent Holzer sur « Le harcèlement à l'école »

Cette rencontre a permis un échange très positif entre les parents et les membres du Conseil d'établissement. De nombreux moniteurs de devoirs surveillés étaient présents. L'assemblée a marqué un vif intérêt pour le sujet proposé.

Les parents ont également profité de ce moment pour soulever à nouveau le problème de l'accueil parascolaire. En effet, les enfants de 7^{ème} et 8^{ème} années n'ont pas de lieu d'accueil après avoir terminé le repas de midi. Ils sont livrés à eux-mêmes. Les parents interpellent à nouveau Mme Sylvie Podio, municipale responsable de l'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS), AREMS.

Activités du quart « professionnels de l'école »

Pour la première fois, sous l'égide du Conseil d'établissement, les trois établissements scolaires se sont unis pour offrir un moment festif, musical, coloré, intégratif et de partage à l'ensemble des élèves. Cette idée est née d'une envie commune d'organiser une journée de fête à la rentrée qui réunisse petits et grands au cœur de la ville de Morges.

Réunir quelque 2500 élèves de Morges et de la Couronne sous un même toit a représenté un véritable défi. Aucun lieu au sein des communes de l'ASIME n'était suffisamment grand pour accueillir autant d'élèves. Le groupe de travail a finalement eu l'idée de s'approcher du comité d'organisation du Festival Paillote qui a accueilli ce projet avec enthousiasme. Une très belle collaboration s'en est suivie. Les collaborateurs du Festival ont travaillé d'arrache-pied pour permettre de recevoir tous les élèves au Parc de l'Indépendance un jour avant l'ouverture officielle.

La mise sur pied de cette fête a suscité un immense effort logistique. Le groupe de travail et le corps enseignant se sont investis pour préparer cet événement.

Les plus petits élèves ont assisté au concert des « Petits Chanteurs à la Gueule de bois » et ont défilé l'après-midi dans les rues de la ville accompagnés par la troupe « Traction à Vent ». Les plus grands ont pu applaudir une prestation du « Cirque Coquino » au gymnase de Morges et écouter un concert du chanteur Alejandro Reyes. Un pique-nique a eu lieu à midi réunissant tous les élèves.

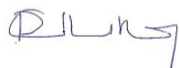
Cette journée de fête a remporté un immense succès.

Nouvelle législature du Conseil d'établissement

Lors de la dernière séance de la législature précédente, le 7 juin 2016, plusieurs démissions ont été annoncées dans le quart « parents », le quart « professionnels de l'école » et le quart « société civile ».

L'ASIME (Association scolaire intercommunale de Morges et environs), par l'intermédiaire des établissements scolaires, a informé les parents, afin de solliciter des candidatures. Plusieurs ont pu être retenues. Le quota des membres « parents » est à nouveau atteint. Le quart « professionnels de l'école » est complet. Les nouveaux membres se sont annoncés en Conférence des maîtres.

Le CODIR (comité directeur) a invité des représentants des organisations concernées par la vie des établissements scolaires pour compléter les membres du quart « société civile ». L'élection aura lieu lors de la prochaine séance du Conseil d'établissement.



M.-P. Dubey
Présidente



A. Leray
Secrétaire

Réf. : «MC/mj»

Morges, le 14 décembre 2016

Rapport de gestion 2016

1) Structure de l'établissement et direction

A la rentrée d'août 2016, l'Etablissement primaire de Morges Est comptait 99 enseignant-e-s et 935 élèves répartis dans 52 classes et 8 collèges.

La direction est assurée jusqu'au 31 septembre 2016 par Mme Anne Fournand, puis depuis le 1^{er} octobre 2016 par Mme Myriam Corthésy, qui sont assistées dans leurs tâches par cinq doyennes :

- Mme Nuzzo a la responsabilité des écoles de Romanel, Echichens et Colombier, ainsi que de la conduite pédagogique des 1-2P.
- Mme Stoeckli est référente pour le collège de la Gracieuse. Elle assume la conduite pédagogique des COES.
- Mme Wettstein, référente de Chanel, conduit l'équipe pédagogique des 7-8P. Elle s'occupe de l'élaboration des horaires de tout l'établissement.
- Mme Fischer est répondante pour le collège de Pré-Maudry et pour les classes 5-6P de Chanel. En plus de la conduite pédagogique des 3-4P, elle s'occupe des enclassements, du groupe d'élèves HPI et de l'informatique pédagogique.
- Mme Février reprend la responsabilité du Square Central et du Bluard, et mène la conduite pédagogique des 5-6P.

Deux doyennes ont quitté l'établissement durant l'été :

- Mme Denise Favre
- Mme Nathalie Martignier.

Trois secrétaires, Mmes Nicole Page, Catherine Léonardi et Marianne Jaccaud, viennent seconder cette équipe dans la gestion administrative. De plus, le secrétariat accueille depuis août 2016 un apprenti, M. Allan Baali.

Horaires de notre Etablissement :

1 à 6P Morges	08h.45 – 12h.05 et 14h.05 – 15h.40
7-8P	08h.00 – 12h.05 et 14h.05 – 15h.40
Colombier	08h.30 – 11h.50 et 13h.55 – 15h.30
Echichens	08h.20 – 11h.40 et 13h.45 – 15h.20
Romanel-sur-Morges	08h.40 – 12h.00 et 14h.00 – 15h.35

2) Projet d'Etablissement « Soi et les autres »

Dans le cadre du projet d'établissement "Soi et les Autres", tous les élèves de l'Etablissement primaire de Morges Est participent à un atelier durant l'année scolaire 2016-2017 (ateliers théâtre et yoga, Maison de la Rivière à Tolochenaz, Ferme à St-Saphorin, cirque Coquino).

Ce projet a été élaboré l'année dernière par l'équipe PSPS (Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire) de l'établissement et par la direction. Il est soutenu par l'ASIME, l'unité PSPS et par le Conseil d'établissement.

3) Activités culturelles et sportives

• EVEIL A L'ART

Dans le cadre de l'activité "Eveil à l'art" et en collaboration avec le Théâtre de Beausobre, l'école de théâtre Acte et l'école de danse de la Côte, les élèves de 7P des Etablissements de Morges Est et de Morges Ouest se sont regroupés les 7, 8 et 9 juin 2016 pour des spectacles (cirque, danse, théâtre) et des ateliers (maquillage, danse, sons et lumières, etc.) à Beausobre.

• FETE DE LA TULIPE

Suite à la plantation de bulbes de tulipes en automne 2015, les élèves des classes de 1-2P concernées (3 classes des villages et 8 classes de Morges) sont allés récupérer leurs pots et ont reçu un goûter le 24 mars 2016 au Parc de l'Indépendance. Et comme chaque année, les enseignantes de 1-2P (2 classes des villages et 6 de Morges) qui le désirent ont pu se rendre avec leurs élèves au centre horticole de Morges afin d'y planter des bulbes de tulipes.

• FÊTE DES ECOLIERS

Le conseil d'établissement a offert une fête des écoliers à quelque 2500 élèves du territoire de l'ASIME, le jeudi 15 septembre 2016. Tous les écoliers de notre établissement ont eu la chance de participer au concert des « Petits chanteurs à la Gueule de Bois » et d'Alejandro Reyes, au spectacle de l'école de cirque « Coquino », ainsi qu'à un grand défilé entraîné par la troupe « traction à vent ».

• SPECTACLES

- Spectacle de marionnettes « Les Théopopettes » le 14 et 15 mars 2016 au conservatoire de Beausobre pour les élèves de 1 à 4P,
- Projection du film d'animation « Ma vie de courgette » le 22 décembre 2016 pour les élèves de 5P et de 6P au cinéma Odéon ;
- Spectacle « Caméléon » pour les élèves de 8P le 4 novembre 2016.

• SORTIES

Environ 32 sorties culturelles et 29 sorties sportives (dont patinoire et piscine) ont été organisées par les enseignant-e-s, parmi lesquelles :

- Visite du musée monétaire à Lausanne ;
- visite du musée cantonal d'archéologie et d'histoire à Lausanne;
- Visite de l'exposition « Medieval Factory » à l'Espace des Inventions à Lausanne;
- Visite du musée de géologie à Lausanne;
- Visite de la fondation de l'Hermitage à Lausanne;
- Visite de l'exposition antarctique V. Munier à Morges ;
- Visite du Journal Le Matin à Lausanne.

Toutes les classes ont également vécu une course d'école.

• JOUTES

- 1-2P, 10 juin 2016 au Parc de Vertou à Morges ;
- 5-6P, 21 juin 2016, au Parc des Sports à Morges ;
- 3-4P, 22 juin 2016 au Collège d'Echichens.

4) Activités de prévention et promotion de la santé

L'équipe santé est composée de Mme Anne Fournand, directrice (puis de Mme Myriam Corthésy), Mme Elodie Wettstein, déléguée PSPS, Mmes Christiane Berger et Chantal Zollinger, infirmières scolaires, M. le Dr Claude-André Mayor, médecin scolaire, Mme Séverine Bregger, médiatrice, Mme Reina Blondel, psychologue PPLS et 2 enseignantes. Elle se réunit toutes les 6 semaines pour échanger de manière générale sur le climat d'établissement et construire des projets de prévention visant à promouvoir la santé.

Plusieurs actions ont été organisées :

Action Innocence	Prévention et de protection contre les dangers que courent les enfants et adolescents sur internet	12 avril	7P
Profa	Education sexuelle	janvier-février-mars	3P, 4P, 6P, 8P et COES
Gendarmerie	Prévention routière avec intervention en classe	mai	classes des villages
Gendarmerie vaudoise	Prévention délinquance juvénile	février	8P
Société Suisse de Sauvetage	Prévention des accidents en milieu aquatique	mai-juin	1-2P Morges
Police Région Morges	Prévention routière avec intervention en classe	Février - mars (2 ^{ème} passage)	1-2P Morges
Police Région Morges	Jardin de circulation	mai	7-8 P Morges
Police Région Morges	Prévention routière	septembre	1-2P Morges
Police Région Morges	« Merle Blanc »	novembre	3P Morges

5) Perspective d'avenir

Un nouveau projet mené conjointement par l'Etablissement Primaire de Morges Ouest et l'Etablissement Secondaire Morges Beausobre concernant la prévention et la lutte contre le harcèlement entre élèves sera mis sur pied dès la prochaine année scolaire.


Myriam Corthésy
Directrice

Rapport 2016 de l'Etablissement primaire de Morges Ouest

Lors de la rentrée d'août 2016, l'Etablissement primaire de Morges Ouest a accueilli 859 élèves provenant des communes de Morges, Lully, Tolochenaz, Chigny et Vufflens-le-Château qui ont été répartis dans 44 classes de 1P à 8P. Cette année encore, l'effectif des élèves montre une tendance légèrement à la hausse. L'enseignement est assuré par 90 maîtres qui sont encadrés par un conseil de direction composé de trois doyens, Annelise Wyss, Alexia Pittet, Jean-Luc Pasche et d'un directeur, Pierre-Alain Cordey.

Répartition des élèves par degrés, cycles et collèges.

Par cycles:				Par collèges :	
1P	88			Vufflens	64
2P	110	198		Tolochenaz	72
3P	117			Lully	99
4P	108	225	432	Dézaley	266
5P	108			Vogéaz	56
6P	116	224		Charpentiers	46
7P	94			Jardins	44
8P	118	212	436	Burtignière 7	94
				Burtignière 8	118
TOTAL				859	859

Chaque jour, tous les professionnels de notre établissement œuvrent à la réalisation des conditions-cadres permettant à chaque élève de grandir, de réaliser des apprentissages, d'acquérir des habiletés et des connaissances lui permettant de relever les défis de son métier d'élève face aux exigences des différentes disciplines imposées par le Plan d'étude romand (PER).

Comme le témoignent les nombreuses activités ci-dessous, nous proposons une formation globale à nos élèves qui inclut, entre autres, des activités relevant de la santé et du bien-être, du vivre ensemble, de l'ouverture à la culture, de l'usage des nouvelles technologies ou encore de l'entraînement physique.

Nous souhaiterions ardemment compléter ces offres par une bibliothèque scolaire. En effet, malgré nos diverses tentatives auprès des communes depuis plus de quatre ans, nos élèves primaires ne bénéficient toujours pas des prestations d'une bibliothèque scolaire définies par les objectifs du PER. Nos élèves ont droit à une bibliothèque scolaire afin de pouvoir profiter d'une politique documentaire et d'un programme d'animations pédagogiques. Ces prestations font partie intégrante des missions de l'école. Les animations pédagogiques leur permettraient de s'initier au fonctionnement d'une bibliothèque, à la recherche méthodologique et à la découverte littéraire. Elles viseraient la promotion de la lecture au moyen de supports imprimés ou numériques.

Promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS)

Le travail de groupe PSPS s'articule autour du projet d'établissement « Le RESPECT, pour mieux vivre ensemble », qui dure 3 ans, de 2014 à 2017. Les activités suivantes ont eu lieu en 2016 :

- Des ateliers théâtre pour les élèves de Lully et 7 classes du Petit-Dézaley ont été conduits par Catherine Guggisberg, comédienne.
- Des classes du Petit-Dézaley et toutes les classes des Jardins-Charpentiers et Vufflens ont participé à une cup song qui s'est finalisée sous forme d'un clip vidéo. L'opération a été conduite par Samuel Sixto, maître de rythmique.

- Une sortie des enseignants dans les gorges du Chaudron en-dessus de Montreux a eu lieu le 10 septembre.
- Des nouvelles rencontres de dialogue école-famille, en collaboration avec l'association des familles du quart-monde, ont eu lieu le 27 janvier, 10 mars et 27 avril. 5 enseignantes, le directeur et 3 familles y ont participé. Un bilan sera exposé prochainement.
- Un nouveau matériel pédagogique pour entraîner les réflexes de paix a été testé par 12 enseignants. Ce matériel est proposé par Graines de Paix. Il est maintenant édité et disponible à l'achat.
- Les interventions du groupe FORCE ont eu lieu dans les classes de 7P en septembre.
- 8 enseignantes du cycle 1 se sont inscrites à une formation de philosophie pour enfants. Elle devrait être programmée durant le deuxième semestre (printemps 2017).
- Le règlement d'établissement, version élèves, reste la référence dans les classes.
- Le petit matériel pour bouger à la récré continue d'être disponible dans tous les collèges de 1 à 6P. Valéryne Fontolliet est notre nouvelle déléguée PSPS à partir d'août 2016. Valérie Mutschler, déléguée PSPS depuis 2006, travaillera avec elle jusqu'en juin 2017, puis quittera cette fonction.

Médiation :

I. Thématiques:

La grande majorité des situations traitées en médiation (83%) concernaient les problèmes relationnels entre pairs (conflits, exclusions, ...). De manière beaucoup plus occasionnelle, nous avons suivi des élèves rencontrant des problèmes liés à la situation familiale (6%), des problèmes scolaires (4%) ou des difficultés générales d'ordre psychologique (angoisse, ...). 4% des situations se rapportaient à des problématiques différentes.

II. Types d'intervention:

Les situations ont été traitées le plus souvent de manière individuelle ou en petits groupes. Quelques interventions ont néanmoins eu lieu avec une classe entière (4% du total des interventions).

III. Origine des demandes de médiation:

Près 75% des demandes d'intervention sont issues des élèves, un peu moins de 20% des enseignants. Les autres demandes (8%) sont venues des parents.

IV. Cycles concernés:

La majeure partie des situations traitées (90%) concernaient des élèves de 7P et de 8P. 6% émanaient des élèves de 3P-4P et 4% de 5P-6P.

Projets en cours et perspectives d'avenir

Les médiatrices font partie du groupe PsPs et prennent part aux activités liées au thème du respect organisées tout au long de l'année. Concernant la médiation de façon plus spécifique, les médiatrices suivent régulièrement des cours de formation continue et participent aux séances de supervision qui continueront d'avoir lieu tout au long de l'année 2017.

Commission « spectacles »

En cette année 2016, la Commission « spectacles » a proposé aux élèves de notre Etablissement une variété de spectacles allant du cirque, de l'initiation à la musique classique, du théâtre de marionnettes en passant par la magie des contes. Cependant, le pôle d'attraction de 2016 fut l'organisation de la Fête des écoliers de Morges et environs, le 15 septembre au Parc de l'Indépendance. Cette journée si particulière et intense s'est déroulée sous un soleil inattendu... A cette occasion, divers concerts et activités, adaptés à l'âge des enfants, ont été organisés : Le matin, pour les élèves de la 2^{ème} à la 8^{ème} année primaire, « Les Petits Chanteurs à la Gueule de Bois » ont interprété des chansons légères et loufoques qui ont enthousiasmé les élèves. L'après-midi, pour les élèves de la 2^{ème} à la 6^{ème} année, un cortège costumé et coloré s'est formé dans les rues de Morges au son et au rythme endiablé du groupe musical « Traction à Vent ». Pendant ce temps, pour les 7-8P, la scène du « Paillote Festival » accueillait le chanteur Alejandro Reyes à qui les élèves ont réservé un bel accueil. Cette journée fut un événement majeur dans la vie

scolaire, culturelle et sociale des trois Etablissements morgiens. Un grand merci à l'ASIME et à son Conseil d'établissements !



En ce qui concerne les spectacles organisés pour l'Etablissement de Morges Ouest uniquement, l'année a débuté par le concert classique pour le 2^{ème} cycle, « Le Violon de l'Opéra », un moment musical rempli d'émotions multiples.

Au printemps, pour les 7-8P, le cirque Starlight, dans leur nouvelle production « La Rencontre », a présenté tout en poésie et sur un rythme d'enfer, des moments d'acrobaties et de douce mélancolie. En avril, les élèves de 1 à 4P ont pu être sensibilisés à la préservation et au respect de l'écosystème par le théâtre de marionnettes « Les Croquettes », présentant le spectacle « Jaguar plante un arbre », conte écologique. Moment de réflexion et de magie.

En fin d'année scolaire, au mois de juin, pour les plus petits de l'Etablissement (1-2P), Josiane Rossel Chollet, conteuse et musicienne, a présenté l'aventure d'un petit chien, illustrée par un concert d'instruments à cordes et à vent. Instants privilégiés et gracieux pour les enfants concernés.

Pour la fin de l'année scolaire 2016-2017, divers spectacles captivants et insolites sont prévus au programme. Patience...

Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication MITIC

De nombreux projets informatiques ont été menés à bien dans les classes de notre établissement. Je relèverai quelques points forts de cette année 2016 :

- L'acquisition d'une mallette MITIC contenant 10 ordinateurs portables a étoffé la liste du matériel à emprunter. Elle permet une optimisation en temps et en énergie.
- La création d'une présentation en géographie (le chemin du lait en 5-6P), d'un recueil d'histoires (6P), de cartes de Noël (1-2P), de petits films pour des correspondants (5P), des affiches pour un spectacle (4P), d'un jeu de devinettes (1-2P) font parties de l'éventail des activités informatiques réalisées.
- Le bain informatique, destiné aux élèves 7P, s'est étendu aux élèves de 8P. Cette année la création de jeux de société (jeu de plateau ou jeu de cartes) et d'une bande dessinée furent les 2 travaux principaux.

L'année 2016 se termine par un feu d'artifice virtuel, car la maintenance technique des ordinateurs des collèges morgiens de notre établissement a été confiée au centre technique pour l'informatique pédagogique (CTIP). Cette reprise a été menée pendant la semaine du 12 au 16 décembre. Toutes les machines figurant dans l'inventaire cantonal ont été mises à jour. Le service technique pourra ainsi effectuer les maintenances et les réparations à distance. Les collèges de Tolochenaz et de Vuflens-le-Château ne répondent pas aux normes du CTIP (installation CPL à Tolochenaz et réseau WIFI pas

adapté à Vufflens) pour bénéficier de ce service. Le collège de Lully sera mis aux normes durant le mois de février puis repris par le CTIP dès que possible.

L'éducation physique

Tous les élèves pratiquent l'éducation physique à raison de 3 périodes hebdomadaires. L'animation pédagogique est donnée par une spécialiste. Elle est intervenue dans les classes de 3 et 4P durant l'année scolaire 2014-2015. Dès août 2016, ce sont les classes de 1 et 2P qui en ont profité.

Natation : Tous les élèves des classes 3 à 6P suivent toute l'année un cours de natation de 45 minutes à quinzaine.

Patinoire : En hiver, toutes les classes de 7 et 8P patinent à Morges 4 fois par année. Les petites classes ont aussi la possibilité de s'y rendre sur l'initiative de l'enseignant.

Tournois : deux tournois destinés au 7-8P ont eu lieu avant les vacances de Pâques. Ils se sont déroulés à la patinoire et en salle de gymnastique.

Joutes sportives : L'année scolaire s'est terminée avec 4 matinées de joutes sportives au lieu des 5 prévues. La matinée des 5-6P a dû malheureusement être annulée pour cause de pluie.

V. Mutschler et V. Fontolliet (déléguées PSPS), Aurélie Moinat et Christine Moessner (médiatrices), Annelise Wyss et Jean-Luc Pasche (doyens et responsables de la Commission « spectacles »), Mélanie Genton (PResMITIC), Mireille Bianchin (répondante éducation physique), Pierre-Alain Cordey, (directeur).

**Etablissement secondaire
de Morges Beausobre**

RAPPORT ANNUEL

sur les activités de l'établissement en 2016

*Le masculin est utilisé au sens générique pour améliorer la fluidité des textes ;
il désigne les enseignantes et les enseignants.*

1. EFFECTIFS

Au 1^{er} décembre 2016, l'établissement comptait 658 élèves, répartis dans 34 classes, 5 doyen-ne-s et 82 enseignants (61,30 ETP). Les horaires n'ont pas subi de modification malgré l'entrée en vigueur du nouvel horaire CFF, soit 08h00-12h05 et 14h05-15h40, voire 16h25.

	ANNÉES ET VOIES	NOMBRE D'ÉLÈVES	NOMBRE DE CLASSES
9 ^e	voie prégyrnasiale	102	4
9 ^e	voie générale	107	6
9 ^e	classe DES	14	1
10 ^e	voie prégyrnasiale	101	5
10 ^e	voie générale	99	6
10	classe DES	14	1
11 ^e	voie prégyrnasiale	92	4
11 ^e	voie secondaire générale	118	6
11 ^e	classe DES	11	1

2. ACTIVITES

2.1 ACTIVITES SPORTIVES

L'établissement a organisé 5 camps de ski d'une semaine sur quatre sites différents (Vers L'Eglise, Barboleusaz, Ayer-Zinal et La Lenk). Les élèves des 12 classes de 9^e année ont pu bénéficier d'un renforcement de leur aptitude ou d'une initiation au ski. Au cours de l'année, trois tournois ont été reconduits : tchoukball (9^e), unihockey (10^e) et volley (11^e). Au mois de juin, les élèves de 9^e et 10^e année ont participé à plusieurs journées de joutes sportives au programme desquelles figuraient un biathlon à

Préverenges (volleyball – trottinette), des tournois de handball et de football, ainsi qu'une course d'orientation (dans les bois d'Apples). Le traditionnel match de volleyball professeurs/élèves s'est déroulé en fin d'année civile sous les encouragements de tous les élèves de l'établissement.

Ces activités ont permis, entre autres, un renforcement de la cohésion entre les élèves (équipes, stratégies, encouragements, ...) et de leur autonomie (auto-arbitrage, suivi de consignes, ...). Le bon déroulement de ces journées sportives témoigne par ailleurs de l'important travail préalable effectué dans le cadre des cours d'éducation physique au cours de l'année.

2.2 ACTIVITES CULTURELLES

Le 15 septembre 2016 a été marqué par la première fête des écoliers de Morges et environs. Partie d'une initiative du conseil des établissements, cette journée a permis aux classes de tous les cycles de profiter d'un moment festif et de partage. En fonction de leur âge, les élèves ont pu assister à un spectacle du cirque Coquino au gymnase de Morges (9S-11S), participer à un défilé dans les rues de la ville (2P-6P), ainsi qu'à des concerts (Petits chanteurs à la Gueule de bois et Alejandro Reyes) proposés en collaboration avec le Paillote Festival.

La bibliothèque est un lieu de vie et de travail essentiel dans l'établissement. Les élèves y trouvent un soutien dans leurs démarches de recherches. Ils y interagissent socialement et scolairement, notamment dans le cadre de la préparation d'activités en lien avec les disciplines ou leurs démarches personnelles (p.ex. approche du monde professionnel). La semaine romande de la lecture du 21 au 25 novembre a représenté à un moment marquant de cette année. Ces journées ont été ponctuées par une activité en lien avec l'improvisation théâtrale et ont donné lieu à l'exposition de travaux autour de la poésie. Ceux-ci ont exploré l'expression poétique sous forme de jeux d'écriture, de textes ou de représentations graphiques et textiles.

En marge des projections de films proposées, l'année a été marquée par Plateau Libre, le 12 mai. Ce spectacle (en principe bisannuel) permet aux élèves de montrer l'étendue de leurs talents (chant, musique, théâtre, cirque, ...) sur la scène du théâtre de Beausobre. Ils sont encadrés par un groupe d'enseignants et accompagnés par des techniciens et musiciens professionnels. Chacun de ces spectacles est unique et représente un moment fort pour les élèves et enseignants qui y participent ainsi que pour le public (parents, camarades et personnels de l'établissement)..

2.3 PROMOTION DE LA SANTE

Le projet « Bouge ta classe » a été reconduit. Il amène les classes de 10^e année à participer à un tournoi de balle à deux camps durant la récréation, ce qui donne lieu à un classement au terme de l'année scolaire. En marge des cours d'éducation physique, ces moments permettent de promouvoir le mouvement et visent à également à sensibiliser à une alimentation saine au travers de la distribution de fruits par les élèves des classes de 9^e après chaque match.

Les ateliers « L'Autre et moi » ont donné lieu à un changement et sont entrés dans une phase de régulation en ce qui concerne la prochaine édition. Ces journées spécifiques, qui se déroulent au mois de novembre, s'adressent aux élèves de 9^e année. Ceux-ci sont répartis dans des groupes hétérogènes mélangeant les classes. Les ateliers visent à renforcer la réflexion autour des notions de vivre ensemble, de respect de soi et des autres, de résolution de conflits, mais aussi de socialisation, notamment au travers de la

constitution des groupes. Cette année, les activités au sein des différents ateliers se sont appuyées sur la projection d'un documentaire en lien avec la thématique du harcèlement. Une réflexion a été entamée afin de modifier les modalités d'organisation et de travail dès 2017.

3. NOUVEAUTES, APPROCHE DU MONDE PROFESSIONNEL

La transition vers le monde professionnel représente un passage essentiel pour de nombreux élèves au terme de leur scolarité. Les semaines de stages obligatoires en 10^e année pour les élèves de voie générale ont été reconduites. Elles permettent notamment de s'inscrire de manière concrète dans un processus d'entrée dans une profession ou tout du moins de réflexion autour de l'orientation professionnelle. Ces stages sont accompagnés par des discussions en classe avec des membres du Rotary Club de Morges qui viennent répondre aux questionnements des élèves, notamment en lien avec les démarches de postulation.

En parallèle, l'établissement a concrétisé la mise en place du projet Lift qui permet à certains élèves d'effectuer des stages de longue durée en entreprise (généralement deux fois trois mois), hors temps scolaire. Cette mesure permet un accompagnement renforcé de jeunes qui s'inscrivent à plus ou moins court terme dans une entrée dans le monde professionnel. Cette année, une petite dizaine d'élèves ont été concernés par ce projet.

Luc Schlaeppli, directeur